

Les spécificités de l'école maternelle

Jocelyne Guegano.

- Voir le référentiel de compétence des PE de l'école maternelle. 17.8.2009 circulaire n° 2009-098
- la lettre de cadrage du 1^{er} des écoles maternelles (2005.nov 4 au niveau départemental).
- Les programmes BO H.S. mai 2008

Reconnaissance de la spécificité de l'école maternelle depuis cette circulaire de la part de la politique éducative.

* identité spécifique : 100 ans d'histoire. Les maternelles se créent pour accueillir les enfants de 2 à 6 ans en opposition au asile (l'enfant n'est pas considéré à une personne). Elles doivent aboutir à l'épanouissement de l'enfant (ce qui est important c'est le développement de la personne et non les apprentissages).

* loi 1989 nouvelle définition de l'école maternelle : programme d'apprentissage (et plus seulement d'activités). Nouveau cadrage (recherche d'efficacité), fonction propédeutique (préparation CP), fonction préventive (prévention des difficultés)

* Les résultats du HCE en 2007 montre que la proportion d'élèves en difficulté sont les mêmes en fin de cycle 2 et en fin de cursus obligatoires. D'où la responsabilité de l'EM.

* En 2008 → l'EM doit aider à l'épanouissement (démarche

adaptées vers l'autonomie) + préparation au CP.

L'école maternelle propose des activités du même type que la CAE, le ventu aéré, le club... Il faut donc qu'elle se différencie par le traitement spécifique de l'activité. Il faudrait que l'élève repère la tâche d'apprentissage prescrite à l'intérieur d'une activité proposée.

* Importance de l'emploi du temps. Des temps d'apprentissage variés dans le cycle et dans le niveau.

Dans l'EM, il y a des habitudes de fonctionnement qui parfois ne sont plus en adéquation avec l'intérêt de l'enfant.

* Poser un cadre d'apprentissage

L'EM doit prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant. Ces besoins fluctuent suivant les enfants et en cours d'année. La prise doit être adaptée à chaque enfant.

Les activités doivent se passer en totale sécurité (physique et affective). → dispositif de récréation alternée.

Il faut protéger le développement de la personnalité de chaque enfant.

L'enfant a besoin d'activités seul pour se connaître et s'éprouver. Certains ne peuvent pas s'épanouir sur certaines activités à la maison.

- gestion des temps collectifs / individuels

- expérimentation manipulatoire massive et individuelle

- évolutivité permanente des compétences et des comportements, et le désir de l'autonomie

- mise en place d'échange stable

- . dispositif de classe qui donne sa place à chaque élève
- . utilisation excessive du langage d'évocation
- . dispositif général qui doit construire le statut d'élève et faire basculer du principe de plaisir au principe de réalité. Il faut construire un rapport et l'élève et l'enseignant qui soit différent de maman /

Evolution
 Différenciation
 Personnalisation

* Situations d'apprentissages mises en œuvre à l'EM

La séquence pédagogique

- mise en activité de l'élève ^(mécanisme ou situation) ① découverte, acculturation, appropriation ^(ind) ^(cycle 3 en usage de compétences)
 mener l'élève à percevoir le but de la situation qui le ramène à sa place
- résolution d'une tâche aux ^(coll) ② situation-problème ou situation de départ ^(coll)
 élèves: fixer le but et les critères de réussite. Elle oriente l'activité dans une certaine direction
- observation des procédures de temps de recherche, exploration, manipulation, expérimentation ^(coll)
 élèves et étayage personnalisé du développement de la compétence cible.
 (phase de jeu) (groupe) → personnalisation de l'apprentissage
 (étayage / médiation).
- construction du savoir ^(coll) ③ Formulation vers une structure (synthèse, constat, formulation)
 capitulatif de la connaissance ou compétence visée et non de l'activité menée.
 → important pour le devenir élève. savoirs, notions, concepts, règles) (coll) mise en mots
- automatisation, réalisation ^(coll) ④ Répétition, entraînement, mémorisation (dans le m^e contexte
 autonome de la tâche puis nouvelles tâches proches.
 ou tâche (groupe) - Différenciation de l'activité.

① + ④ → possibilité de mettre l'ATSEM en jeu clarifiant la tâche. On précise le rôle de l'ATSEM aux élèves pendant la passation des consignes.

* organisation des apprentissages

Il faut passer d'une logique d'activités vers une logique d'apprentissage (compétence / objectif).

Travail par thème :

- priorité donnée aux activités
- l'apprentissage n'est pas défini par des phases repérées
- la tâche n'est pas définie autour d'un obstacle didactique.
- la motivation est liée à l'encadrement et à la répétition rassurante du thème qui donne une cohérence à un ensemble hétéroclite.

Travail par projet : (parvenir à une réalisation, répondre à une question).

- anticipation du projet
- la priorité est donnée au développement des compétences
- le PE peut développer les phases nécessaires aux app's
- la motivation est liée à la réalisation du projet
- Les élèves sont confrontés à des obstacles didactiques.

des phases de découverte, recherche et formulation sont présentes dans le projet. Mais les phases d'entraînement sont minorées voire absentes.

Les phases d'entraînement peuvent être prises en charge par le thème ou les rituels.

Travail en rituels.